

Les actions directes pour les animaux : l'histoire comme manuel d'instruction

Par Valérie Éthier

Nous sommes en 2021. Des activistes pour les animaux se tiennent devant l'abattoir Smithfield en Californie, certains en silence, la plupart chantant. Leurs pieds sur le sol parsemé de plumes font face à un autre petit groupe. Des militant·es de Direct Action Everywhere sont attaché·es à des poids lourds dans la cour de l'abattoir et y bloquent l'entrée. Les camions remplis de poules attendent en file pour entrer dans l'établissement de la mort. Pendant ce temps, une troisième équipe libère deux oiseaux des camions immobiles. Elles et ils sont à l'Animal Liberation Conference, événement qui rassemble, chaque année, des citoyen·es concerné·es du monde entier afin de faire face à l'une des industries les plus puissantes : l'industrie de l'élevage.

Les lignes suivantes définissent d'abord le concept d'action directe. Une revue générale de l'histoire des actions directes pour les animaux sera ensuite élaborée. Une analyse sera finalement développée.

Qu'est-ce que l'action directe ?

Définir l'action directe n'est pas une tâche simple. « Il existe autant de fins, de moyens, de fondements et de conceptions de l'action directe qu'il existe de groupes, voire d'individus pour la pratiquer. » (Delisle-L'Heureux 2008, p. 45). Pour faciliter la chose, nous rassemblerons plusieurs visions et offrons une illustration générale du concept : l'action directe est présentée comme une forme de résistance, de rébellion, une lutte, un défi ou une subversion qui est légale, illégale

ou extra-légale (Conway 2003, p. 509). Elle a pour objectif de contrer une oppression en place, au bénéfice des victimes.

Pour catégoriser une action comme directe, elle doit être liée au désir d'un changement politique (Carter 2010, p. 4) et/ou social (Delisle-L'Heureux 2008, p. 46). Les activistes agissent directement afin d'atteindre un but plutôt que de négocier avec des institutions au pouvoir (Taibo 2019, p. 14; Rossdale 2019, p. 21). Il s'agit d'intervenir par nous-mêmes et non par le biais de quelqu'un d'autre. Dans de nombreux cas, l'action directe est utilisée parce que les victimes d'une norme illégitime ne sont pas entendues ou écoutées en sollicitant les acteur·ices au pouvoir. Les militant·es ayant occupé la ferme Porgreg, à St-Hyacinthe, en 2019, ont dû entrer d'elles et d'eux-mêmes dans une ferme, puisqu'aucun mécanisme institutionnel québécois ne leur permettait de témoigner et de dénoncer l'injustice qui y avait lieu.

Les activistes d'actions directes pour les animaux ne veulent pas de meilleures conditions pour ces derniers. Elles et ils cherchent à en finir avec l'oppression qui pèsent sur ces êtres vulnérables. Comme le dit Tom Regan dans *The Case for Animal Rights*, le mouvement pour les droits des animaux ne souhaite pas de plus grandes cages, mais leur abolition.

La lutte pour la libération animale : d'hier à aujourd'hui

Les premières actions directes

Dans les années 1970, en Grande-Bretagne, on peut observer l'essor d'organisations opérant des actions directes pour les animaux. C'est en 1973 que Ronnie Lee, connu pour ses idées radicales, crée le Band of Mercy (Richards 2022, 56-58). Leurs actions se démarquent par leur audace. Les militant·es ont, entre autres, dégonflé des pneus de camions des chasseurs, causé des dommages à des laboratoires ainsi qu'à deux bateaux de chasse aux phoques (Richards 2022, p. 58). Lee et son collègue, Goodman, ont été arrêtés, emprisonnés, puis libérés avant la fin de leur sentence suite à la forte médiatisation du cas. En sortant de prison, ils décident de créer l'ALF.

L'Animal Liberation Front et Stop Huntingdon Animal Cruelty

L'ALF, dès sa création, a pour but de libérer les animaux des lieux où ils sont opprimés, tout en infligeant « des dommages financiers à ceux qui profitent de la misère et de l'exploitation des animaux » (Segal 2020, p. 58). Ses membres se donnent pour but de « révéler l'horreur et les atrocités commises, derrière les portes closes, contre les animaux, par des actions non violentes et des libérations d'animaux » (Segal 2020, p. 58). Pour se faire, elles et ils s'assurent de ne pas blesser d'animaux ou d'humains. Ses membres justifient leurs actions par l'existence de lois qui sont injustes et horribles envers les animaux (Best & Nocella 2004, p. 4).

En 1985, à l'Université de Riverside en Californie, Britches, un petit singe aux paupières cousues, est libéré par des membres du ALF du sonar attaché sur sa tête ainsi que du laboratoire

qui le détenait pour des expériences sur la privation sensorielle. Cette action cause 700 000 \$ de dommages à la propriété. Britches est ensuite envoyée dans un sanctuaire pour recevoir des soins et poursuivre librement sa vie.

Encore aujourd'hui, l'ALF libère des animaux d'endroits où ils sont exploités et abusés et participe à des destructions de propriétés (Johnston & Johnston 2020, p. 567). Ces opérations se font de façon anonyme, sous un masque et, en général, durant la nuit.

À la fin des années 1990 apparaît SHAC, un autre mouvement militant marquant, ayant pour but de faire disparaître Huntingdon Life Sciences, une compagnie se spécialisant dans les tests en laboratoire sur des animaux, grâce à une campagne internationale. Ce mouvement supportait toutes les méthodes d'activisme visant à libérer les animaux des horreurs de ce laboratoire (The Animal People, 2019). Il ciblait l'ensemble des entreprises partenaires avec le laboratoire : banques, compagnies d'assurance, traiteurs, et plus encore.

SHAC et ALF après 2001

L'attaque terroriste du 11 septembre 2001 fut utilisée comme *momentum* pour s'attaquer aux activistes pour les animaux. Même avant cela, le gouvernement américain tentait déjà de légiférer pour faire en sorte que les militant·es pour les animaux soient reconnu·es comme terroristes (Lovitz 2010, p. 47). C'est en 2004 que Kevin Kjonaas et ses pairs sont arrêtés après avoir été surveillés par le FBI. Cette opération eu lieu parallèlement à une diabolisation des militant·es dans les médias et les discours politiques. Le but : faire en sorte que les citoyen·nes soient effrayé·es afin de faire reconnaître les activistes comme des criminels devant les tribunaux. Hélas, cette

histoire, pour six activistes, se conclut derrière les barreaux, en 2009.

Leur crime? Avoir supporté des actions plus audacieuses, dont celles d'ALF. Les militant·es arrêté·es n'avaient pourtant que participé à des manifestations classiques supposées être protégées par le premier amendement de la Constitution des États-Unis (The Animal People, 2019).

L'Animal Enterprise Terrorism Act (AETA) est entré en vigueur en 2006 afin de protéger les entreprises utilisant les animaux (Lovitz 2010, p. 77-84). Cette loi violait cependant la liberté d'expression et la liberté de presse des activistes pour les animaux.

Le même *momentum* a également eu un impact sur les militant·es du ALF : la surveillance à leur égard s'accroît et ce dernier – ainsi que son équivalent pour l'environnement ELF (Earth Liberation Front) – devient la priorité du programme contre le terrorisme intérieur dès 2001. Plusieurs militant·es arrêté·es ont été condamnée·es à des peines de prison allant de quelques mois à 22 ans (Johnston & Johnston 2020, p. 575).

Un·e activiste peut bien se demander comment rester motivé·e alors qu'elle ou il voit ses droits fondamentaux bafoués en tentant de faire respecter ceux d'autrui. Ses espoirs s'écroulent devant elle ou lui : un défi de taille se dresse dorénavant devant la petite communauté passionnée, mais blessée.

L'évolution du mouvement

« Quand un·e activiste de l'ALF court au travers d'un champ avec un chiot pris d'un laboratoire, collé sur son corps, ressentant sa douce respiration dans son cou, l'amenant d'urgence en sécurité – le dernier mot sur terre

qui pourrait être utilisé pour décrire cette action est terrorisme. » (Lovitz 2010)

L'État croyait-il pouvoir éteindre la voix des activistes? Si oui, il avait tort. Les citoyen·nes concerné·es interviennent par compassion et urgence d'agir contre une injustice : jamais elles et ils n'allaient laisser un mouvement donnant du pouvoir aux animaux perdre de sa force et sa motivation. C'est face aux menaces de l'État que l'on devait trouver un moyen pour que lanceur·euses d'alerte restent efficaces. Il s'agit du seul moyen pour, un jour, offrir une liberté aux animaux.

L'Open rescue

Les années 1990 ont vu l'essor du mouvement de l'Open rescue. L'Open rescue n'est pas un type d'action, tel qu'un simple sauvetage à visage découvert : il s'agit d'une stratégie d'action directe internationale pour les droits des animaux, consistant à les libérer selon le modèle d'Animal Liberation Victoria, une organisation pour la défense des droits des animaux fondée par Patty Mark (Rose 2017). Les actions d'Open rescue doivent respecter certains critères : au moins un animal doit être libéré, aucune violence ou destruction de propriété ne doit avoir lieu, les images recueillies doivent être rendues publiques, que ce soit par le biais des médias ou de la police, et finalement, au moins une personne doit révéler son identité et prendre la responsabilité de l'action.

Le mouvement mise sur des actions pacifiques. Elles vont bien au-delà de la libération d'un animal : elles souhaitent continuer à développer une communauté si forte, soudée et motivée que l'État et les industries n'auraient pas d'autre choix que de se plier à la justice. C'est en s'inspirant de la désobéissance civile et du succès

de plusieurs mouvements de justice sociale, tels que les actions de désobéissance civile entamées par le leader Martin Luther King, que les activistes se donnent pour tâche de libérer les animaux au grand jour.

À partir des années 1990, inspirés par Patty Mark, des militant·es du monde entier s'engagent dans des actions de désobéissance civile comme les groupes Compassion Over Killing, Animal Protection and Rescue League, Mercy for Animals et Compassionate Action for Animals (Fobar, 2023). Plus tard, après l'instauration de l'AETA, se popularisent de nouveaux mouvements tels que Direct Action Everywhere, Meat the Victim et Animal Rebellion. Direct Action Everywhere offre même une formation pour entraîner les personnes intéressées à s'engager dans le mouvement d'Open Rescue.

Pourquoi révéler son identité? « Nous n'avons rien à cacher » lance Gonzalez, une militante pour les droits des animaux (Fobar 2023). Cette tactique vise à mettre au premier plan l'humanité, les émotions et les motivations derrière les actes ainsi qu'à briser la barrière de l'image que pourrait se faire le public à l'égard des activistes : elles et ils sont aussi des citoyen·nes ordinaires (Rose 2017). Après avoir été diabolisé·es, les lanceur·euses d'alerte aspirent à dévoiler la vérité et refusent de se voir réduit·es au silence. Elles et ils sont animé·es par l'espoir d'un jour voir un changement social permanent grâce à la vitalité du mouvement : « jusqu'à ce que tous les animaux soient libres » (Direct Action Everywhere, 2022).

Jusqu'à ce que tous les animaux soient libres

Julie est née dans un centre de recherche appelé Ridglan Farms, un des plus grands élevages de chiens Beagle à des fins d'expérimentation aux États-Unis. Très jeune, Julie devient aveugle.

Dans sa détresse, elle est seule et sans réconfort : on l'a séparée de sa mère pour l'enfermer dans une étroite cage en métal. Lorsqu'elle en sort, c'est à des fins d'expérimentation. Ridglan Farms force les chiens à ingérer du détergent jusqu'à ce qu'elles et ils vomissent du sang et meurent, leur injectent la rage pour tester de nouveaux vaccins et mutilent leur visage pour des expériences de chirurgie plastique. À force de japper et gratter sa cage pour appeler à l'aide, Julie panique et tourne fréquemment en rond jusqu'à épuisement, sans trouver d'issues de secours. En 2017, trois activistes de Direct Action Everywhere pénètrent dans le laboratoire à visage découvert et libèrent Julie de sa cage. Malgré le système d'alarme, les activistes n'ont qu'une pensée en tête : sauver Julie. Ces personnes courageuses n'ont pas à douter de la légitimité morale de leur action. Elles et ils savent que les vrai·es criminel·les sont les dirigeant·es de Ridglan Farms et qu'elles et ils ont le devoir de sauver Julie (Direct Action Everywhere, 2024).

En mars 2023, notifications et messages d'espoir apparaissent sur les téléphones des militant·es du monde entier : Alexandra Paul et Alicia Santuro sont acquittées devant les tribunaux américains après avoir été accusées de vol pour leur participation à une action d'Open rescue durant l'Animal Liberation Conference en 2021.

Quelques années plus tôt, le récit du sauvetage de Lily et Lizzie dans un reportage du *New York Times* attire l'attention du public. Face à cette couverture médiatique positive envers les animaux et leurs défenseur·es et à l'empathie de l'opinion publique, le gouvernement réagit et des agents du FBI débarquent dans des refuges. Les agents vont jusqu'à couper des bouts d'oreilles à des cochons pour récupérer leur ADN et ainsi identifier les animaux « volés » (Greenwald 2017). Ils ne souhaitent pas tant retrouver les

cochons qu’effrayer les activistes : Lily et Lizzie, au moment de leur sauvetage, étaient si malades qu’elles ne valaient rien pour l’industrie. Cela n’a pas fonctionné. La campagne entourant l’action a continué et d’autres cris de joie se sont fait entendre : Wayne Hsiung et Paul Darwin Picklesimer, les deux activistes qui étaient entrés dans l’élevage, ont été acquittés pour avoir libéré Lily et Lizzie. Comme Hsiung l’explique, « si cela peut arriver en Utah, cela peut arriver partout » (Fobar 2023).

Conclusion

Il serait faux d’observer, à travers l’histoire du mouvement pour les animaux, une rivalité entre les différentes tactiques. Au contraire, on observe l’importance de l’appui aux nouvelles idées façonnées par le passé dans les luttes de justice sociale.

En Californie, en novembre 2023, Wayne Hsiung, activiste et co-fondateur de Direct Action Everywhere, après un autre procès, se fait de nouvelles amies : deux mouches à fruits l’accompagnent dans sa cellule. Il vient d’entrer en prison après avoir participé à une action d’Open rescue aux États-Unis. Il reste derrière les barreaux pendant trois mois. Après que des activistes ont été acquitté·es d’accusations de vol, le procureur américain change de stratégie : il poursuit Hsiung pour complot et entrée par effraction. Nous ne pouvons pas dire qu’il s’agit d’un échec. C’est une évolution porteuse d’espoir du mouvement depuis les années 2000. L’État patine : on ne peut imposer à une personne pacifique une peine lourde.

Les forces étatiques et corporatives en Amérique du Nord ne cesseront jamais de tenter d’affaiblir le mouvement pour les droits des animaux. Ce qu’on peut prévoir et qu’il ne faut

pas oublier, c’est que le mouvement ne cessera de grandir et de gagner en puissance s’il apprend de ses erreurs et évolue stratégiquement.

En tant que militante pour le droit des animaux, j’ai toujours cru que je devais continuer face à un échec. J’ai cependant souvent mis trop d’efforts à refaire les mêmes erreurs. Ce que le mouvement m’a appris, c’est que je pouvais me tromper tout en étant efficace et en faire ma force. Cette force se multiplie lorsqu’on offre du soutien aux militant·es. J’y ai vu l’espoir, de mon vivant, de mettre en pratique la libération animale. Un si grand changement en une génération ? On le peut et j’y crois.

Notice biographique

Valérie Éthier est étudiante au Baccalauréat en droit à l’Université du Québec en Outaouais. Elle a un fort intérêt pour les droits des animaux et les luttes de justice sociale. Elle a participé, dans le passé, à des actions directes légales ainsi qu’à des formations telles que l’Animal Liberation Conference en Californie afin de s’éduquer sur les pratiques du mouvement.

Références :

ADL, (2005). *Ecoterrorism: Extremism in the Animal Rights and Environmentalist Movements*. [en ligne] New York: ADL. [Consulté le 15 octobre 2023]. Disponible sur <https://www.adl.org/resources/report/ecoterrorism-extremism-animal-rights-andenvironmentalist-movements>

- Bérubé, N., (2021). Début du procès de militants antispécistes. *La Presse* [en ligne] 19 octobre. [Consulté le 7 octobre 2023]. Disponible sur : <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2021-10-19/accuses-d-entree-par-effraction-dans-une-porcherie/debut-du-proces-de-militants-antispecistes.php>
- Best, S., & Nocella, A. J., (2004). *Behind the mask: Uncovering the Animal Liberation Front. Terrorists or Freedom Fighters: Reflections on the Liberation of Animals*. New York: Lantern Books.
- Biel, L., (2023). «Open Rescue» Animal Liberation Unmasked. *The Animalist*. [Consulté le 26 décembre 2023] Disponible sur : <https://the-animalist.ch/en/research/activism/open-rescue/>
- Borum, R., & Tilby, C., (2006). *Anarchist Direct Actions: A Challenge for Law Enforcement*. *Studies in Conflict & Terrorism*. 28(3), 201-223.
- Carter, A., (2010). *Direct Action and Liberal Democracy*. London: Routledge.
- CBC News., (2022). *Animal rights activists sentenced to time in jail for 2019 protest at B.C. hog farm*. CBC News. [en ligne] 13 octobre 2022. [Consulté le 7 octobre 2023]. Disponible sur : <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/b-c-animal-rights-activists-get-jail-time-1.6614762>
- Conway, J., (2003). *Civil Resistance and the ‘Diversity of Tactics’ in the AntiGlobalization Movement: Problems of violence, Silence and Solidarity in Activist Politics*. *Osgoode Hall Law Journal*. 41(2&3), 505-539.
- Delisle-L’Heureux, N., (2008). *L’action directe des groupes antiautoritaires œuvrant au Québec: Analyse de discours de documents produits et/ou distribués par certains de ces groupes selon le modèle de l’action sociale*. Thèse de maîtrise, Université de Montréal.
- Direct Action Everywhere, (2022). *Until every animal is free*. Direct Action Everywhere. [Consulté le 26 décembre 2023] Disponible sur : <https://www.directactioneverywhere.com/>
- Direct Action Everywhere, (2024). *Rescuing Beagles from Abuse at Ridglan Farms*. Direct Action Everywhere. [Consulté le 10 février 2024] Disponible sur : <https://righttorescue.com/>
- Fobar, R., (2023). *Activists call it rescue. Farms call it stealing. What is ‘open rescue’?*. *National Geographic*. [en ligne] 7 août 2023. [Consulté le 10 octobre 2023]. Disponible sur : <https://www.nationalgeographic.com/animals/article/activists-call-it-rescue-farms-call-it-stealing-what-is-open-rescue>
- Glenn Greenwald, (2017). *The FBI’s Hunt for Two Missing Piglets Reveals the Federal Cover-Up of Barbaric Factory Farms (October 5)*. *The Intercept*. Disponible sur : <https://theintercept.com/2017/10/05/factory-farms-fbi-missing-piglets-animal-rights-glenn-greenwald/>
- Johnston, G., & Johnston, M. S., (2020). *‘Until every cage is empty’: frames of justice in the radical animal liberation movement*. *Contemporary Justice Review*. 23(4), 563–580.
- Lovitz, D., (2019). *Muzzling a movement. The Effects of Anti-Terrorism Law. Money & Politics on Animal Aimal Activism*. Brooklyn: Lantern Books.

Milligan, T., (2017). *Animal rescue as Civil Disobedience*. *Res Publica*. [en ligne] 23(21) 281-298. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/316728460_Animal_Rescue_as_Civil_Disobedience

Richards, J., (2022). *The Animal People. The Story Behind the Stop Huntingdon Animal Cruelty (SHAC) Activists*. *Humane Decisions*. [en ligne] 12 octobre 2022. [Consulté le 15 octobre 2023]. Disponible sur : <https://www.humanedecisions.com/the-animal-people-the-story-behind-the-stop-huntingdon-animal-cruelty-shac-activists/>

Rose, R., (2017). *The Power of Open Rescue*. *Medium*. [Consulté le 6 mars 2023] Disponible sur : <https://medium.com/@ronnierose/the-power-of-open-rescue-58b250323a32>

Rossdale, C., (2019). *Resisting Militarism: Direct Action and the Politics of Subversion*. Edinburgh: Edinburgh University Press.

Scott-Reid, J., (2023). *The Open Rescue Movement for Farm Animals, Explained*. *Sentient Media*. [en ligne] 19 octobre 2023. [Consulté le 10 octobre 2023] Disponible sur : <https://sentientmedia.org/open-rescue-movement/>

Segal, J., (2020). *Animal Radical : histoire et sociologie de l'antispécisme*. Montréal : Lux. Taibo, C. (2019) *Rethinking anarchy: direct action, autonomy*. Chico: AK Press.

The Animal People, (2019). Directed by Suchan, C., & Henry Hennelly, D., [Consulté le 15 octobre 2023]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=r244OIkGEFo>